



Déclenchement des glissements de terrain : résumé des mauvaises pratiques à éviter

17 octobre / 14 h 45

Les glissements de terrain sont un des aléas les plus fréquents au Québec. Bien que ces derniers soient déclenchés la plupart du temps par des phénomènes naturels, une très grande proportion de ceux qui touchent des propriétés habitées est due à de mauvaises pratiques humaines. Considérant que certains changements climatiques peuvent avoir des effets néfastes sur la stabilité des pentes, le nombre de glissements de terrain dans le futur pourra être augmenté. Par conséquent, une meilleure sensibilisation de la population concernant les mauvaises pratiques à éviter pourrait contribuer à mieux contrôler la fréquence de cet aléa dans les zones habitées et à accroître la résilience face à ce problème.

La présentation a pour but de faire un survol de l'ensemble des mauvaises pratiques les plus fréquentes, dont plusieurs sont toujours très répandues dans la population par manque d'information et de sensibilisation.

- Catégories de présentation : Aléas naturels (glissements de terrain), sensibilisation du public, résilience
- Niveau de difficulté : Débutant

POUR PLUS D'INFORMATION

[Colloque sur la sécurité civile | Gouvernement du Québec \(quebec.ca\)](https://www.quebec.ca)



CONFÉRENCIERS

Stéphane Paradis

M. Paradis travaille depuis près de 20 ans à la Section des mouvements de terrain de la Direction de la géotechnique et de la géologie au ministère des Transports et de la Mobilité durable (MTMD). Il est appelé à analyser régulièrement des signalements de glissements de terrain pour le MTMD, ainsi que pour le ministère de la Sécurité publique. De plus, il s'occupe de dossiers liés à la cartographie des zones potentiellement exposées aux glissements de terrains, et de travaux de stabilisation de talus. Sa longue expérience lui a permis de constater le besoin de sensibiliser la population aux mauvaises pratiques qui risquent de déclencher des glissements de terrain.

Sandra Veillette

M^{me} Veillette travaille depuis 2018 à la Section des mouvements de terrain de la Direction de la géotechnique et de la géologie au ministère des Transports et de la Mobilité durable (MTMD). Elle est appelée à analyser régulièrement des signalements de glissements de terrain pour le MTMD, ainsi que pour le ministère de la Sécurité publique. Elle s'occupe en plus de dossiers liés à la cartographie des zones potentiellement exposées aux glissements de terrains, et de travaux de stabilisation de talus. Ses nombreuses visites de terrain lui ont permis de constater l'importance de bien informer la population sur les mauvaises pratiques qui risquent de déclencher des glissements de terrain.

POUR PLUS D'INFORMATION

[Colloque sur la sécurité civile | Gouvernement du Québec \(quebec.ca\)](https://www.quebec.ca/colloque-securite-civile)